

Document explicatif – modification réglementaire urbanisme

Informations générales

Titre	Intégrer des dispositions du Plan régional des milieux humides et hydriques
Résumé	La modification proposée consiste ajouter les milieux humides d'intérêt comme critère à considérer dans le cadre d'un Plan d'aménagement d'ensemble.
Concordance	Non
Date	15 août 2023

Informations sur les dispositions du règlement

Article(s)	1
District(s)	Tous les districts
Territoire visé	Tout le territoire
Objet	Ajouter les milieux humides d'intérêt comme critère à considérer dans le cadre d'un Plan d'aménagement d'ensemble.
Approbation référendaire	Non susceptible
Pouvoir LAU habilitant LAU	L.A.U., article 145.10, al. 1, par. 5°